

2025-2026

Dates ouvertures et fermetures Petit Gibier

Extrait de l'Arrêté préfectoral :

<https://www.chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/>

Scannez-moi



BÉCASSE
14 Septembre
20 Février

Lun / Mer / Sam / Dim
PMA : 2 oiseaux par jour
et par chasseur
maximum 30 oiseaux
par saison



**CAILLE
des BLÉS**

Ouverture anticipée :
samedi 30 Août : tous les jours
**du 14 Septembre
au 20 Février**
Lun / Mer / Sam / Dim



Uniquement
Pigeon ramier
(Palombe)
du 11 au 20 Février

Tous les jours
Poste fixe matérialisé main
de l'homme, tir au posé
avec appellant vivant
ou artificiel



FAISAN
du 14 Septembre
au 31 Janvier
Lun / Mer / Sam / Dim



Se référer
à l'arrêté préfectoral
et à votre règlement intérieur
pour chaque espèce



LIEVRE

du 28 Septembre
au 14 Décembre
Lun / Mer / Sam / Dim

PMA voir liste des communes
en plan de chasse

Connectez vous sur le site de la Fédération

<https://www.chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/>



Tout commence par une partie de chasse...

12



**Toutes GRIVES
Tous PIGEONS
et MERLE NOIR**
du 14 Septembre
au 10 Février

Lun/mer/sam/dim - sans condition

Mar/jeu/ven
poste fixe matérialisé
main de l'homme

Uniquement
Grives
du 11 au 20 Février
Tous les jours

Poste fixe matérialisé
main de l'homme
(cf arrêté ministériel)



BECS DROITS
du 14 Septembre
au 28 Février

Lun / Mer / Sam / Dim - sans condition

Mar / Jeu / Ven
A poste fixe ou sous affût
matérialisé
de main d'homme



**PERDRIX
ROUGE ET GRISE**
du 14 Septembre
au 31 décembre
Lun / Mer / Sam / Dim



LAPIN

du 14 Septembre
au 31 Janvier
Lun / Mer / Sam / Dim

CANARDS

Ouverture anticipée
21 Août : tous les jours
à moins de 30 mètres de la nappe d'eau

du 14 Septembre

à l'exception du canard chipeau (15/09)

au 30 Janvier

Lun / Mer / Sam / Dim :
sans condition

Mar / Jeu / Ven : que sur les marais
non asséchés, etc....



BÉCASSINES
Sourdes et Marais

**du 14 Septembre
au 30 Janvier**

Lun / Mer / Sam / Dim :
sans condition

Mar / Jeu / Ven : que sur les marais
non asséchés, etc....

Se référer à l'arrêté ministériel gibier d'eau

Se référer à l'arrêté ministériel gibier d'eau